

Sports de nature : l'inquiétude du mouvement sportif varois...

L'avenir de l'ONF et ses conséquences sur les sports nature dans le Var

Communiqué de presse

Suite à l'article paru dans Var matin du 30 mars dernier...

Le mouvement sportif varois inquiet...

L'article du 30 mars paru dans Var matin a suscité de nombreuses réactions du mouvement sportif varois.

Les 34 comités des sports de nature, représentant dans le VAR 95.000 licenciés dans les 970 clubs du département, pratiquent régulièrement des activités dans les forêts varoises qu'elles soient « soumises à la gestion de l'Office National des Forêts (ONF) » ou « du domaine privé de l'ONF ».

Depuis toujours, le mouvement sportif varois entretient des relations étroites avec ce gestionnaire historique.

Si la privatisation de l'office est retenue, ces relations de partenariat pourraient se transformer en relations marchandes alors que le mouvement sportif est déjà fortement impacté par la crise économique.

L'ONF est un acteur qui a su valoriser le patrimoine forestier du département et a su conserver ce fragile équilibre entre la pratique sportive et la conservation de l'écosystème.

C'est aussi un partenaire privilégié au sein de la commission des sports de nature du Comité Départemental Olympique et Sportif du Var auquel il apporte connaissance et expertise dans la réglementation, la gestion et l'information aussi bien aux professionnels des disciplines sportives qu'aux pratiquants dans le cadre des journées d'information.

De quoi demain sera-t'il fait si ce gestionnaire historique soumis à la pression économique ne s'occupe plus que de ce qui est rentable ?

Que deviendront les nombreuses conventions de partenariat passées entre le mouvement sportif et l'ONF ?

Comment vont évoluer les activités sportives si le mouvement sportif ne s'adressera plus qu'à des opérateurs privés ?

Les sports de nature ont ceci de particulier qu'ils doivent équiper et déséquiper leur terrain de jeu, qu'ils sont soumis aux aléas de la météo, que le transport et le matériel devient de plus en plus onéreux et qu'un événement dans la "nature" est toujours plus complexe à réaliser que dans les stades et terrains déjà aménagés.

De plus, si l'accès à la "nature" devient payant, les sports de nature qui accueillent jusque-là toutes les catégories sociales de la population seront d'avantage confrontés à la loi de l'argent et n'être finalement pratiqués ou organisés que par les sportifs ou organisations qui auront les moyens de payer ?

Le mouvement sportif varois des sports de nature se pose de nombreuses questions et vit des craintes qu'il conviendrait de lever.

Contact presse : Nicolas CASTAN, Directeur Technique du CDOS, 04 94 46 01 92 / 06 26 16 66 83
Georges DELI, Secrétaire Général du CDOS, Responsable de la commission des sports de nature du CDOS.

WWW.CDOS83.ORG